



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chevaux

Question écrite n° 56587

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés auxquelles se trouve confrontée la filière cheval d'élevage et lui demande de lui faire connaître les aides envisagées par le Gouvernement.

Texte de la réponse

Le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche apporte une attention particulière à la filière cheval d'élevage et entend intervenir en utilisant l'ensemble des moyens dont il dispose. La réforme de l'établissement public Haras nationaux a pour objet de recentrer cet établissement sur ses missions de service public et d'en faire un opérateur de l'État au service de la filière. La création d'un établissement regroupant l'École nationale d'équitation et les Haras nationaux devrait contribuer à améliorer l'appui aux acteurs de la filière. Par ailleurs, la réforme du dispositif des encouragements doit permettre, dans un contexte budgétaire difficile, d'accroître son efficacité. Enfin, le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche est attaché à une structuration plus forte des acteurs de la filière conduisant à une mutualisation des actions, et de ce fait à une économie des moyens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56587

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2009, page 7564

Réponse publiée le : 22 septembre 2009, page 8995